AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

215C1654
FR0010220475-FS0688

10 novembre 2015

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ALSTOM

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 6 novembre 2015, la Société Générale (29 boulevard Haussmann, 75009 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 2 novembre 2015, par suite d'une acquisition d'actions ALSTOM hors et sur le marché, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ALSTOM et détenir 21 434 622 actions ALSTOM représentant autant de droits de vote, soit 6,90% du capital et des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Détention (effective)	15 763 042	5,08
Détention (par assimilation)	5 671 580	1,83
Total Société Générale	**21 434 622**	**6,90**

Le déclarant a précisé détenir, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce, 3 044 000 actions ALSTOM réparties comme suit (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1er alinéa) :

- 2 options d'achat listés à dénouement physique portant respectivement sur 4 000 actions ALSTOM et 25 000 actions ALSTOM, exerçables jusqu'au 20 novembre 2015 aux prix unitaires par action respectivement de 27 € et 32 € ;

- 7 options d'achat listés à dénouement physique portant sur 2 507 600 actions ALSTOM, exerçables jusqu'au 12 décembre 2015 à des prix unitaires par action compris entre 24 € et 40 € ;

- 2 options d'achat listés à dénouement physique portant sur 7 000 actions ALSTOM, exerçables jusqu'au 17 juin 2016 aux prix unitaires par action respectivement de 26 € et 30 € ;

- 2 certificats à dénouement physique portant chacun sur 400 actions ALSTOM, exerçables pour l'un jusqu'au 6 janvier 2016 et pour l'autre jusqu'au 1er juillet 2016 ;

- 12 options d'achat OTC à dénouement physique portant sur 499 600 actions ALSTOM, exerçables jusqu'au 18 décembre 2015 au prix unitaire par actions de 32 €.

Le déclarant a précisé détenir, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce, 2 627 580 actions ALSTOM réparties comme suit (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1er alinéa) :

- 2 certificats à dénouement en espèces portant sur 2 042 952 actions ALSTOM, exerçables le 23 mars 2020 ;

[1] Sur la base d'un capital composé de 310 489 478 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

- 3 *Euro Medium Term Notes* (EMTN) à dénouement en espèces dont (i) 1 EMTN portant sur 5 381 actions ALSTOM, exerçable jusqu'au 28 août 2017, (ii) 1 EMTN portant sur 2 610 actions ALSTOM, exerçable jusqu'au 16 novembre 2020, et (iii) 1 EMTN portant sur 3 778 actions ALSTOM, exerçable jusqu'au 27 février 2024 ;

- 1 *future* à dénouement en espèces, portant sur 60 000 actions ALSTOM, exerçable jusqu'au 18 décembre 2015 ;

- 6 options d'achat OTC à dénouement en espèces portant sur 151 324 actions ALSTOM exerçables le 18 décembre 2015 à des prix unitaires par action compris entre 25 € et 27 € ;

- 2 options d'achat OTC à dénouement en espèces portant sur 32 473 actions ALSTOM exerçables jusqu'au 18 décembre 2015 au prix unitaire par action de 27 € ;

- 4 options d'achat OTC à dénouement en espèces portant sur 95 185 actions ALSTOM, exerçables le 18 mars 2016 aux prix respectifs unitaires par action de 23 € et 25 € ;

- 4 options d'achat OTC à dénouement en espèces portant respectivement sur 19 881 actions ALSTOM et sur 954 actions ALSTOM exerçables respectivement jusqu'au 16 et 15 décembre 2015 aux prix unitaire par action respectifs de 30 € et 65 € ;

- une position acheteuse sur 3 *calls warrants* listés à dénouement en espèces portant sur 75 663 actions ALSTOM, exerçables le 18 mars 2016 à des prix unitaires par action compris entre 25 € et 27 € ;

- une position acheteuse sur 2 *calls warrants* listés à dénouement en espèces portant sur 16 111 actions ALSTOM, exerçables jusqu'au 18 mars 2016 au prix unitaires par action de 27 € ;

- une position acheteuse sur *6 calls warrants* listés à dénouement en espèces portant 45 508 actions ALSTOM, exerçables le 18 mars 2016 à des prix unitaires par action compris entre 23 € et 25 € ;

- une position acheteuse sur *2 calls warrants* listés à dénouement en espèces représentant 1 482 actions ALSTOM, exerçables jusqu'au 16 décembre 2016 au prix unitaire par action de 30 € ;

- une position acheteuse sur *2 calls warrants* listés à dénouement en espèces représentant 468 actions ALSTOM, exerçables jusqu'au 15 décembre 2017 au prix unitaire par action de 65 € ;

- une position vendeuse sur 1 *put* warrant listé à dénouement en espèces portant sur 23 816 actions ALSTOM, exerçable jusqu'au 18 décembre 2015 au prix unitaire par action de 30 € ; et

- une position vendeuse sur 2 *puts* warrants listés à dénouement en espèces représentant 49 994 actions ALSTOM, exerçables jusqu'au 18 mars 2016 à des prix unitaires par action compris entre 30 € et 32 €.

Le déclarant a précisé détenir, au titre des III et IV de l'article 223-14 (information complémentaire) :

- 4 options de vente OTC à dénouement en titres, portant sur 450 000 actions ALSTOM, exerçables jusqu'au 18 décembre 2015 au prix unitaire par action de 24 € ;

- 1 option de vente listée à dénouement en titres, portant sur 4 000 actions ALSTOM, exerçable jusqu'au 18 mars 2016 au prix unitaire par action de 22 € ; et

- 1 option de vente listée à dénouement en titres, portant sur 2 000 actions ALSTOM, exerçable jusqu'au 17 juin 2016 au prix unitaire par action de 28 €.